



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Nocivité du substitut au bisphénol A

Question écrite n° 22139

Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la nocivité du substitut au bisphénol A (BPA). En effet, le bisphénol A, classé « substance extrêmement préoccupante » par l'Agence européenne des produits chimiques de l'Union européenne, a disparu ces dernières années des plastiques utilisés aussi bien dans la conception des conserves alimentaires, des biberons, des bouteilles plastiques que même des tickets de caisse. Il a été remplacé par le bisphénol S (BPS) dans la composition des contenants alimentaires. Sélectionné pour être moins dangereux pour la santé, une récente étude réalisée par une équipe de l'École nationale vétérinaire de Toulouse et du laboratoire Toxalim (Institut national de recherche agronomique), en collaboration avec les universités de Montréal et de Londres, semble cependant prouver le contraire. Ces recherches, effectuées sur des porcelets, montrent que le bisphénol S « persiste plus longtemps dans l'organisme » que le A. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser l'analyse qu'elle fait de la situation et les mesures qu'elle souhaite mettre en place afin d'éviter un nouveau scandale sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Masson](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22139

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances et relance](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7064

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)